



## Médias

**LES PROFESSIONNELS  
DES MÉDIAS À  
L'ÉCOLE DU CONCEPT  
DE LA DÉMOCRATIE À  
KPALIMÉ P.2**

## Politique togolaise



L'une des manifs  
de la C14 P.4

**19 AOÛT 2017-19  
MARS 2018, 7 MOIS  
APRÈS LES MANIFS  
DE LA C14, OÙ EN  
SOMMES-NOUS?**

N°568 du 21 Mars 2018/Prix: 250 Fcfa

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

[www.lemessenger-actu.com](http://www.lemessenger-actu.com)

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail:  
tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement,  
information ou conseil  
contacter le centre d'appel  
au N° VERT

**8201\***

\* Disponible tous les jours et heures ouvrables

 FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## Reprise du dialogue politique

**AKUFO ADO  
ANNONCÉ POUR  
LA SEMAINE  
PROCHAINE**

P.3

Le Président ghanéen Akufo Ado

### Dialogue politique

**LE GROUPE DES CINQ  
TRACE LA VOIE À SUIVRE**

**RIEN NE DOIT SE FAIRE SANS LE  
RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DES  
DISPOSITIONS LÉGALES ET  
CONSTITUTIONNELLES EN VIGUEUR P.3**

### Chefferie traditionnelle dans la préfecture de l'ave P.6,7 & 8

**FACE AUX MANOEUVRES DU PREFET  
UFC AWOU KOSSI, LE CONSEIL  
COUTUMIER SAISIT LE MINISTRE  
PAYADOWA AVEC UN MEMO SUR LA  
VRAIE HISTOIRE DU TRÔNE À DZOLO**

Médias

# LES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS À L'ÉCOLE DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE À KPALIMÉ

Les journalistes des médias publics et privés se sont retrouvés à Kpalimé du 15 au 17 Mars 2018 pour un atelier sur la démocratie. L'initiative est du centre du droit public de l'Université de Lomé.

Durant deux jours, les participants, tous animateurs d'émissions et producteurs d'articles en langages locales, se sont familiarisés avec les notions de la constitution, le cadre conceptuel, les organes de garantie de la constitution, les réformes constitutionnelles, le référendum etc...

Pour le professeur Kini, spécialiste du droit public dans les universités du Togo, il est question pour le centre de doter les hommes des médias particulièrement ceux animant les émissions en langues locales, des notions essentielles qui fondent la démocratie afin de les faciliter la tâche.

« L'idée au fait, c'est de permettre aux journalistes d'être outillés sur ces



Table d'honneur

concepts et de pouvoir les utiliser sur les antennes pour que nos populations soient véritablement éclairées et participent eux aussi au processus de démocratisation. Nous voulons quand même que les journalistes aient la capacité, lors des entretiens sur les chaînes, de ne pas laisser les acteurs politiques dévier ou bien fausser le jeu démocratique par leurs interprétations des choses », a expliqué le Professeur Kini. Pour lui, lorsqu'un journaliste maîtrise les concepts dont il est question

dans cet atelier, il est plus à l'aise de communiquer avec un acteur politique et pourra ensuite amener ce dernier à éduquer la population qui doit véritablement être au courant et maîtriser lui aussi le processus démocratique.

Cette formation qui concerne les journalistes des régions maritime, plateaux-Est et Lomé ont permis aux participants de repartir avec les notions qui leur permettront d'aborder les questions de l'heure qui ont cours dans le pays avec beaucoup plus de

discernement pour le bien des populations.

Outre le professeur Kini qui représentait également le président de l'Université de Lomé à l'ouverture des travaux, les professeurs Kalipé et Ounaké étaient

Kara et de la centrale.

Les enseignements chercheurs surtout spécialistes du domaine ont leur mot à dire dans le débat qui concerne la vie démocratique de notre pays, raison pour laquelle,



Journalistes participants

présents. Les interventions des ces derniers ont permis aux participants d'être outillés encore plus.

La rencontre de Kpalimé fait suite à celle de Kara, et qui a réuni les journalistes des régions des savanes, de la

ils sont sollicités pour entretenir les journalistes qui abordent le plus souvent des sujets ou des thèmes qu'ils ne maîtrisent pas forcément.

LM

## 4ème conférence annuelle et assemblée général du WACREN L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SUPÉRIEURE AU CENTRE DES DÉBATS

Le premier Ministre du Togo, Komi Selom Klassou a lancé officiellement, le réseau de connexion de WACREN (Réseau d'Education et de Recherche de l'Afrique de l'Ouest et du Centre), le jeudi 15 mars 2018 à Lomé. Le lancement dudit réseau a été couplé avec l'ouverture des travaux de la 4ème conférence annuelle et assemblée générale du WACREN, axé sur le thème « libérer les potentiels ».

C'est dans un contexte particulier axé sur le déploiement du réseau WACREN, avec à la clé un changement exceptionnel de l'environnement numérique des secteurs de l'éducation et de la recherche de la région que se tient cette assemblée générale.

La rencontre de Lomé marque une nouvelle orientation et met à la disposition de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, une infrastructure haut débit pour la modernisation du système éducatif et de la recherche.

Ce réseau est donc un moyen de communication à distance qui a plusieurs avantages tels que ,



l'accès au laboratoire en ligne, la promotion des cours en lignes, l'usage de la Visio conférence, la participation aux différents projets de recherches mondiaux, l'amélioration de la collaboration entre étudiants, enseignants et partenaires en passant par la bonne maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Pour le Prof. Octave Nicoué BROOHM, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Togo, il s'agit d'un

tournant décisif vers des systèmes éducatifs plus novateurs, plus modernisés. Il a lancé un appel aux différents régulateurs à soutenir davantage les politiques et les réformes dans le domaines des TIC , à travers des tarifications préférentielles et une allocation suffisante de ressource ,à couvrir dans la mesure du possible les couts opérationnels des Réseaux nationaux d'éducation et de recherche.

Le Directeur Général de WACREN, Dr Boubakar Barry, a indiqué pour

sa part, que cette première connexion entre le Ghana et le Nigeria constitue une première parmi les dix connexions prévues par le réseau pour le compte de 2018. Le débit de cette connexion va à plus de 1000 Mégabits par seconde, a-t-il ajouté.

Des thèmes comme ; Réseaux et Services avancés, Etablir et Renforcer les Communautés d'Utilisateurs, Modèles économiques pour NREN et Cas d'Usage – Expériences à travers le monde ont été développés.

Etaient également présent à cette cérémonie, Des membres du gouvernement, des représentations des pays membres du réseau, des institutions nationales et internationales, des autorités diplomatiques et consulaires.

Pour l'instant, WACREN concerne le Nigéria et le Ghana. D'autres pays feront leur entrée dans les mois et années à venir.

Edith

## Dialogue politique

## LE GROUPE DES CINQ TRACE LA VOIE À SUIVRE

RIEN NE DOIT SE FAIRE SANS LE RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DES DISPOSITIONS LÉGALES ET CONSTITUTIONNELLES EN VIGUEUR



Alors que le dialogue politique ouvert le 19 février dernier semble être dans l'impasse du fait des positions tranchées, surtout du côté de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition, le groupe des cinq(05) comme ils sont le plus désignés et qui compose la coordination du Système des Nations Unies, la délégation de l'Union européenne et les ambassades d'Allemagne, des États-Unis d'Amérique et de France ont sorti un communiqué dans lequel ils appellent les différents protagonistes « à respecter les engagements pris dans le cadre de la préparation et du déroulement des premières séances du dialogue inter-togolais qui a débuté le 19 février ; à dépasser les positions de principe et à s'engager sans délai, dans l'intérêt de tous les Togolais, dans une discussion de fond sur les questions constitutionnelles et électorales, afin de parvenir à un accord sur les réformes dans le respect de l'État de droit et des dispositions légales et constitutionnelles en vigueur ; à parvenir à un accord sur un cadre démocratiquement rénové et consensuel,

afin que les électeurs togolais puissent exprimer un choix dans des élections libres et transparentes ».

Ce n'est pas la première fois que le groupe se prononce sur la situation politique dans le pays. Depuis le déclenchement des manifestations politiques en août 2017, le groupe a, à maintes reprises appelé les acteurs politiques à privilégier la voie du dialogue tout en insistant sur le respect des lois en vigueur. Cette fois-ci encore, ce qui apparaît comme un simple communiqué, ressemble fort bien à une directive que le groupe établie pour les acteurs politiques en faveur d'une sortie de crise dans le pays.

Lorsque le communiqué indique qu'il faut parvenir à un accord sur les réformes dans le respect de l'État de droit et des dispositions légales et constitutionnelles en vigueur, il va s'en dire que le chemin qu'avait emprunté le groupe des 14 est hors sujet.

Demander à un président démocratiquement élu pour un mandat de 05 ans et qui n'a pas

encore achever ledit mandat de quitter le pouvoir, est bien contre à un État de droit et ne respecte pas les dispositions légales et constitutionnelles en vigueur. Demander à un citoyen de ne pas se présenter à une élection alors que la loi l'y autorise, c'est simplement fouler aux pieds les règles qui régissent la vie dans un État de droit.

Au lieu d'être accrochée sur des revendications difficilement tenables comme le retour original et originel à la constitution de 1992 pour ne viser que Faure Gnassingbé, l'opposition ferait mieux de demander la mise en place d'un cadre électoral idéal avec les représentations de ses membres dans les différentes instances de ce cadre. Une manière pour elle, d'avoir ses yeux dans le processus et s'assurer que les fraudes dont elle a souvent l'habitude d'évoquer ne seront plus au rendez-vous.

Dans l'une de nos parutions, nous parlions d'un conseil que l'ancien président Nigérian, Olouségun Obasendjo avait prodigué à la coalition représentée par Brigitte

Adjamagbo et Jean-Pierre Fabre au temps fort de la crise.

Alors que la coalition était à la recherche de soutiens dans la sous-région, elle avait sollicité et obtenu avec l'aide d'un ex premier ministre du Togo, la rencontre avec l'ex président nigérian. Ce dernier, selon une source bien informée, sans langue de bois, avait plutôt fait la même recommandation que le groupe des cinq à la coalition. Faire tout pour obtenir la mise en place d'un cadre électoral parfait, qui permettra l'organisation des élections transparentes et crédibles. Et comme elle (la coalition) dit avoir tout le peuple avec elle, l'occasion serait donc donnée de battre Faure Gnassingbé dans les urnes. Mais comme, la coalition était braquée sur sa seule revendication, le départ de Faure Gnassingbé, elle n'a pas voulu entendre oreille et a même préféré ne pas en parler.

Le même appel avait été fait il y a quelques mois par le Président français Emmanuel Macron. Mais il avait été traité de tous les noms d'oiseaux.

Vivement que cet appel du groupe des cinq soit cette fois-ci entendu, pour qu'enfin l'on débouche sur un accord de sortie de crise.

El Hadj Tchaboré

## Reprise du dialogue politique

## AKUFO ADO ANNONCE POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Le dialogue politique entamé depuis le 19 février dernier et interrompu il y a deux semaines, pourrait reprendre la semaine prochaine, selon certaines sources.

Le président Ghanéen médiateur dans la crise est attendu à cet effet. Mais depuis la semaine dernière et ce jusqu'à cette semaine, les consultations ont repris avec les émissaires du président Ghanéen. Toujours en l'absence de Tipki Atchadam, le président du PNP qui a été désavoué par Eric Dupuy, le chargé à la communication de l'ANC, un des partis membres de la coalition.

Le PNP avait annoncé unilatéralement l'organisation des marches pour cette semaine. Une décision rejetée par les 13 autres membres de la coalition. Ces derniers ont essuyé des invectives et non des moindres sur les réseaux sociaux de la part des activistes se réclamant du PNP. S'en est ensuite suivi un déferlement de réponses de

certains responsables, membres de la coalition, réponses qui confirment l'existence d'un remous au sein du groupe.

Les déclarations d'Eric Dupuy pour recadrer Tipki Atchadam et celle de Togbi Tagan, vice-président du CAR en sont des illustrations qui témoignent du climat délétère au sein de la coalition.

« Merci je me calme mais que les faux fuyants sachent que nous ne sommes pas dupes. Nous répondrons maintenant au coup sur coup au lieu d'attendre que les calomnies atteignent l'opinion avant de réagir en retard. Entre ceux qui sortent les moyens pour financer les manifestations de la coalition et ceux qui feignent ne pas en avoir, qui pourra rouler pour le Pouvoir pour de l'argent ? Entre ceux qui poussent à aller en rupture avec le Facilitateur et ceux qui veillent au maintien de la confiance, qui joue le jeu du Pouvoir ? Entre ceux qui s'exposent jour et nuit,



risquant leur vie sur le terrain et ceux qui se cachent pour la protéger dans des conditions peu orthodoxes, qui lutte réellement pour ce Peuple ? Qu'ont ils fait d'exceptionnel que personne d'autre n'a opéré auparavant pour ce peuple et qui l'amène à abdiquer et à se soustraire comme si la lutte est à terme et a réussi ? Répondez SVP ! J'ai besoin d'être situé pour me rassurer. Et pourquoi tous les écrits et audios s'accordent à jeter l'anathème sur les 13 autres partis pour plébisciter le seul PNP en lui vantant des mérites tendancieux ? A quel parti profitent ces campagnes ? Et

pourquoi ils ne réagissent pas arrêter cette hémorragie de la communication ? La stratégie de la victimisation, des annonces scoops du dénigrement programmé des compagnons de lutte et de la récupération politique des efforts communs ne réussira pas. Votre retour stratégique au bercail ne sera pas triomphal comme pour GIL dans le temps. Détrompez-vous. Nous veillons et surveillons », écrit le vice-président du CAR sur les réseaux sociaux.

Quand à Eric Dupuy, c'est une méthode de désordre et de sabotage qu'adopte Tikpi Atchadam et ses militants en

décidant unilatéralement l'organisation des marches. Et c'est avec des menaces qu'il appelle aux cadres du PNP à une stratégie constructive, dans le respect des autres partis de la coalition et du Chef de file de l'opposition.

Pendant ce temps, dans l'autre camp, c'est le silence. Et même le gouvernement n'a daigné se prononcer. Un cadre de la majorité présidentielle que nous avons contacté s'est abstenu de tout commentaire sur le dialogue. « Vous Savez que nous sommes astreint à respecter les engagements pris avant le démarrage de ce dialogue. Permettez que je ne dise rien s'il vous plaît », a répondu ce cadre en question.

Les togolais ont leurs yeux désormais rivés vers la semaine prochaine et espèrent vivement un sursaut de la part des protagonistes pour qu'un accord soit trouvé.

LM

Politique togolaise

# 19 AOÛT 2017-19 MARS 2018, 7 MOIS APRÈS LES MANIFS DE LA C14, OÙ EN SOMMES-NOUS?

Le 19 août 2017, est une date qui restera gravée dans la mémoire des togolais. Comme chacun le sait, c'est la date qui a déclenché les manifestations de l'opposition à commencer par le PNP de Tikpi Atchadam, et qui va par la suite entrainer plusieurs partis de l'opposition dans une coalition pour porter une seule revendication, "le retour à la constitution de 1992" avec pour un seul but à la clé, chasser par la rue Faure Gnassingbé du pouvoir. Depuis cette date jusqu'à lundi dernier, ce sont sept(07) bons mois qui sont passés, e qui nous amènes à nous demander, là où nous en sommes dans cette crise politique ? Les lignes ont-elles bougé ?

Si le pouvoir de Lomé avait envisagé procéder autrement dans la révision constitutionnelle en mettant en place, une commission pour réfléchir et recueillir les avis des



citoyens, il faut noter que les évènements du 19 août 2017, suivis de ceux du début septembre 2017 ont précipité les choses. Le projet de révision de la constitution introduit au parlement par le gouvernement le 14 septembre 2017 en est un acte.

Ce projet, qui touche les articles 52, 58, 59 et 60, prévoit désormais la limitation des mandats présidentiel, sénatorial et de

celle des députés à deux, avec un scrutin présidentiel uninominal à deux tours au cas le premier tour n'as pas réussi à dégager un candidat ayant obtenu la majorité absolue.

Cette décision du gouvernement, quoi qu'on dise, est venue à la suite de cette pression de la rue. Mais depuis, malgré l'accroissement des manifestations de la coalition, plus rien, si ce n'est les pertes en vie

humaines, la destruction des biens publics et privés, le vol et l'accroissement des appels à la haine et à la violence déchirant ainsi le tissu social met et sapant l'économie déjà mal en point.

Plus de 40% de pertes fiscales dues aux manifestations politiques de la coalition, dit-on, avec des investissements privés en baisse, un port en eau profonde considéré comme le poumon de l'économie qui peine, parce que la peur de perdre les marchandises ou de les voir en difficultés pour une longue période a gagné les opérateurs économiques étrangers etc.... voilà le résultat de l'instabilité politique dans laquelle le pays est mis par la faute d'une poignée d'ambitieux politiques.

Le comble, c'est que 7 mois après le déclenchement de ces manifestations, le départ de Faure Gnassingbé

n'a pas été obtenu comme l'ont envisagé les auteurs.

Certes, l'ouverture d'un dialogue politique est aussi à mettre à l'actif de ces manifestations, mais force est de constater que ce dialogue n'a pour l'instant apporté grande chose, si ce n'est la libération de certains détenus dont leurs arrestation reste liée aux manifestations politiques.

Toujours, dans une logique d'intransigeance, la coalition a plutôt mis le pays dans une impasse où les populations et particulièrement les commerçantes et les commerçants en souffrent énormément.

D'où le cri de colère de nombre d'entre ces commerçants qu'évoque les réseaux sociaux depuis la semaine dernière, lorsqu'ils ont appris la reprise des manifestations politiques de la coalition.

LM

## 10eme conférences des présidents des assemblées parlementaires de l'espace francophone

# LA JEUNESSE ET LA MIGRATION, UNE PREOCCUPATION DES PRÉSIDENTS...

La 10ème Conférence des présidents des assemblées Parlementaires de la Francophonie (APF) s'est tenue du 15 au 16 mars 2018 à Lomé. C'est la Présidente de l'Assemblée nationale du Togo, Dama Dramani qui a ouvert les travaux en présence du chef du gouvernement, Komi Sélom Klassou et de plusieurs membres du gouvernement.

La problématique du flux migratoire et ses impacts sur le développement de l'Afrique, la coopération interparlementaire, le renforcement de l'Etat de droit et la protection des libertés individuelles et collectives, voilà entre autres thèmes qui ont été abordés au cours de cette rencontre qui a été présidée par Guillaume Soro, président de l'Assemblée nationale Ivoirienne et président de la conférence.

Le président Soro dans son intervention a plaidé pour des échanges et discussions



fructueuses, afin d'endiguer les problèmes auxquels les pays africains sont confrontés ces dernières années, surtout, celui de la migration.

« Au-delà de l'émotion et de l'indignation, il faut une réponse. Car l'inaction dans ce contexte serait, à mon avis, une grave faute », a-t-il souligné. Pour lui, il faut redonner de l'espoir à ces jeunes désespérés par le chômage, la pauvreté, l'absence de perspectives dans leurs pays en donnant la priorité à l'éducation, à l'emploi et à l'émancipation

des jeunes.

Il a par ailleurs souhaité la mise en place de l'ouverture d'un parlement à la société civile.

Dama Dramani, intervenant en tant que premier vice-président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie a appelé à la manifestation de la volonté afin de «contribuer à la recherche des solutions à la migration qui, bien géré et bien encadré, est plus une richesse pour l'humanité qu'un péril pour des entités économiques, sociologiques, régionales ou continentales ».

Il a insisté sur des échanges responsables et en africains engagés pour la recherche d'approches concrètes et objectives de l'impact des migrations sur le développement du continent.

Dans une résolution sur la crise politique au Togo, la rencontre a appelé à un dialogue, seule voie pouvant

amener à des solutions durables et bénéfiques pour les populations.

C'est au total seize (16) délégations venue des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui ont pris part à cette rencontre.

Edith

### Mieux savoir sur l'Assemblée Parlementaire de la francophonie

L'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) est une organisation interparlementaire composée de 83 sections formées par des parlements et organisations interparlementaires ayant en commun la langue française. Elle est l'assemblée consultative de la francophonie.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie adopte des résolutions sur des sujets intéressant la communauté francophone dans les domaines politique, économique, social et culturel.

Elle adopte également des avis et des recommandations destinés à la Conférence ministérielle de la Francophonie et au Conseil permanent de la Francophonie ainsi que des recommandations destinées aux chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

## Lu sur le net !

### Insolite J'AI COUCHÉ AVEC UN FOU JUSTE POUR DEVENIR RICHE

L'argent rend vraiment fou. Et pour devenir riche, j'étais obligée de devenir folle pour coucher avec un fou. Voici où la course à l'argent facile m'a conduite.

Je me prénomme Chantal, mais mes amies m'appellent « Chantou ». Je suis l'aînée de ma famille et j'ai un frère et une sœur.

Nous avons perdu notre père quand nous étions encore petits. Moi, j'avais en ce moment 12 ans. Ce malheur fera que je ne pourrai pas poursuivre mes études puisque maman n'avait pas les moyens pour m'aider.

#### Née dans la misère

Papa était un artisan qui s'était familiarisé avec le fer. Il pouvait se servir du fer pour en fabriquer un objet vendable. Des hommes blancs venaient pour ses articles. Et maman était une simple vendeuse de beignets au quartier où j'ai grandi. C'est dans cette misère donc je suis née. Bien évidemment très souvent j'aidais maman dans ses tâches surtout que la vie était devenue très difficile pour nous. Quand elle avait des problèmes de santé, je devenais automatiquement la deuxième mère de la

famille. Je devais tout temps m'occuper de mon frère et de ma sœur. Papa m'a toujours conseillé quand souvent il nous réunissait mon frère, ma sœur et moi d'être un appui important pour mes cadets. Il me confiait la charge de mon frère et de ma sœur lorsqu'il quittera ce monde. Sous le poids de l'âge, Papa meurt et 2 ans après maman l'a suivi dans l'au-delà. Les deux grandes familles de nos parents ne nous accorderont aucune attention. Nous seront donc abandonnés à notre propre sort. Notre seule chance c'est la maison sicobois que nous habitons appartenait à Papa. C'est ce qui fera que nous ne nous retrouverons pas dans la rue.

#### Tout faire pour sortir de la misère

J'avais 18 ans lorsque j'ai rencontré Salif, un jeune homme qui était prêt à m'offrir le mariage. Malheureusement ses parents se sont opposés à notre union. Il était donc obligé de me laisser tomber pour une autre. Je devais toujours me débrouiller pour apporter de quoi manger à la maison pour mon frère et ma sœur. Avec la vente de petites marchandises sur la route et souvent le travail de servantes, j'ai fini par faire comme ma mère : vendre des beignets. L'argent que je gagnais me permettait de m'occuper de moi et de mes cadets. Le garçon qui avait commencé à aller à l'école et ma sœur dans le métier de la couture.

Mon frère, ma sœur et moi, nous vivions ainsi jusqu'à ce que tout bascula. Un jour, mon frère a piqué une crise tard dans la nuit et nous l'avons conduit d'urgence à l'hôpital. On découvre avec les analyses qu'il souffrait d'une insuffisance respiratoire. C'est que souvent quand il était couché sa respiration très forte me faisait peur, mais j'avais jamais pensé à une telle chose. Il devrait donc subir une opération chirurgicale d'urgence qui coûtait 500.000 FCFA. Comment faire pour avoir cette somme afin de sauver mon frère ?

J'ai frappé un peu partout pour avoir de l'aide, mais en vain. Les parents de nos parents n'ont pas voulu lever le petit doigt. Je suis allée même solliciter l'aide de religieux qui m'ont donné ce qu'il pouvaient. J'ai passé plusieurs nuits blanches sans pouvoir réunir les fonds pour l'opération de mon frère. Finalement, il a rendu l'âme.

*A suivre*

## HISTOIRES DROLES

### Ange gardien

Un homme marche dans la rue lorsqu'il entend un cri derrière lui :

"STOP! ARRÊTEZ SINON VOUS ALLEZ PRENDRE UNE BRIQUE SUR LA TÊTE "

Le gars s'arrête et au même moment, une brique qui s'était détachée d'un immeuble lui passe devant le nez. Le gars se retourne personne...

Un peu plus tard, alors qu'il veut traverser la rue, il entend encore :

"STOP ! ARRÊTEZ SINON VOUS ALLEZ VOUS FAIRE RENVERSER »

Le gars s'arrête, laisse passer une voiture et comme il ne voit personne derrière lui, il demande tout haut:

- Mais qui êtes-vous?

La voix répond:

- Je suis votre ange gardien

Et le gars répond :

- Ah ouais ?! Et où étais-tu quand je me suis marié alors !

## Méditons ... !

Pour l'homme, la fin de la mémoire c'est la fin du sens de la vie. Puisque toute la vie d'un homme est faite de mémoire. Sans l'accumulation du savoir, l'homme est reconduit à ses origines. Sans cette histoire des civilisations dans laquelle il s'insère, sa

vie n'a plus de sens. Si l'homme n'est pas maillon dans la chaîne des hommes il n'est rien qu'angoisse et violence, l'une aggravant l'autre.

*Martin GRAY*

## PHARMACIES DE GARDE DU 19/03/2018 au 26/03/2018

**\*Ste RITA\*** Rue pavée, Doulassamé -  
Face Hôtel SANA 22 20 90 16

**\*St RAPHAEL\***  
Marché Atikpodji 22 21 84 26

**\*PORT\***  
Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88

**\*OCAM\***  
Rue de l'ENTENTE 22 21 62 05

**\*CRISTAL\***  
Boulevard Houphet Boigny 22 20 90 91

**\*ESPERANCE\*** Av F.J. STRAUSS, Face  
Ecole Française Nyékonakpoé (Rue  
Adjololo) 22 21 01 28

**\*LIBERATION\*** Avenue Libération  
prolongée 22 22 25 25

**\*BON SECOURS\*** Rue du Grand Collège  
du Plateau - Cassablanca 22 45 76 74

**\*ROBERTSON\*** Après la Lagune de  
Nyékonakpoé (TOGBATO) 23 20 61 11

**\*N.D. DE LA TRINITE\***  
Sise au 20 boulevard de la paix à Super  
Taco 22 21 27 80

**\*GBEZE\***  
Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61

**\*UNIVERS - SANTE\*** Boulevard  
GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à  
l'entrée du CHU-CAMPUS 22 52 41 39

**\*AEROPORT\***  
Rte de l'Aéroport SITO 22 26 21 22

**\*RAOUDHA\*** Située au 4495 Boulevard  
Zio Hedzranawoe ,derrière TOGO 2000  
22 61 39 39

**\*MISERICORDE\***  
BE-KPOTA 23 38 47 62

**\*MAËLYS\*** 1688, Bd Malfakassa - Bè  
Kpota en Face de NETADI 22 27 60 19

**\*ADIDOGOME\***  
Face au camp 2ème RI d'Adidogomé  
22 50 54 85

**\*SILOE\*** Carrefour Aflao Apédokoe  
Atigangomé 22 33 82 87

**\*MAGNIFICAT\*** Aflao Sagbado Yokoe,  
Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal  
de Yokoe 22 56 43 20

**\*ACTUELLE\*** Route de Ségbé; Quartier  
Sagbado - Adidogomé 22 51 11 72

**\*BETANIA\*** Rue Sito, Totsi-Glenkomé  
non loin de la salle des Témoins de  
Jéhovah 22 43 89 40

**\*MILLENAIRE\*** Face réserve de la  
gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de  
50m à 300m du côté Nord 22 51 64 31

**\*MATHILDA\*** Route PATASSE - Lomégan  
- ODEF 22 51 15 34

**\*LE SHADAI\*** Face Ecole Théologie  
ESTAO 22 51 44 25

**\*DIEUDONNE\***  
Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC  
Agoe-Téléssou 23 38 07 44

**\*LE-SHAMMAH\***  
Sise à amadahomé à côté de la maison  
des jeunes 22 46 93 50

**\*NABINE\*** Sise à Agoè Anomé dit Plateau  
(Route du Bar Plateau) 23 21 66 15

**\*LA GRÂCE\***  
Près de l'Auberge Sahara avant la Station  
SUN AGIP Agoè 22 25 91 65

**\*TAKOE\*** Avant la station CAP ESSO de  
Zongo (côté opposé) 22 34 03 42

**\*VITAS\*** Située à Agoè Assiyéyé du côté  
ouest 22 25 63 43

**\*SATIS\***  
Près du C.E.G. Koshigan à agoè-logopé  
sur le Bd de la CEDEAO 22 50 30 55

**\*VERSEAU\*** Près maison Bateau Baguida  
22 27 34 53

**\*DE L'EDEN\*** Route d'Aneho, face cité  
Baguida 22 52 13 98

# Chefferie traditionnelle dans la préfecture de l'ave FACE AUX MANOEUVRES DU PREFET UFC AWOU KOSSI, LE CONSEIL COUTUMIER SAISIT LE MINISTRE PAYADOWA AVEC UN MEMO SUR LA VRAIE HISTOIRE DU TRÔNE À DZOLO

La chefferie traditionnelle et ses conflits perpétuels continuent de désagréger le climat social dans plusieurs localités au Togo. Depuis des mois, Dzolo, localité située dans la préfecture de l'Avé au sud-ouest du Togo, se déchire autour du processus devant acter la succession du chef canton Togbui Amaglo Sadzo III, décédé le 28 décembre 2015. Contre le choix du Conseil coutumier, le préfet de l'Avé, Awou Kossi, après avoir échoué d'imposer sa candidate, déniche un jeune comptable de Fucec Hedzranawoé qu'il tente par mille contorsions et moult louches manœuvres d'imposer en violation flagrante des dispositions régissant la chefferie traditionnelle au Togo. Il est appuyé, voir même téléguidé en espèces trébuchantes et sonnantes, selon plusieurs confrères de la place, dans son entreprise mesquine par un certain Essan Toyo Edem, cadre natif du milieu, directeur de la société Sans Dieu Rien (SDR), qui a juré investir toute sa fortune pour empêcher le candidat désigné par le Conseil coutumier légalement établi, d'accéder au trône. Informations que nous avons pu vérifier auprès de plusieurs cadres de la localité.

Ainsi dans le respect scrupuleux de l'article 11 de la loi n° 2007-002 du 8 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels, les dignitaires de la communauté du canton de Dzolo se sont réunis le 04 mars 2017 pour la création du conseil coutumier composé de sages, de chefs de quartiers et de villages, au total 15 membres. Ledit conseil va lancer le 31 décembre 2016 un appel à candidatures à l'attention des différentes familles qui ont eu, dans l'histoire de la chefferie traditionnelle de Dzolo, à régner. Entre-temps, la famille Amaglo a publiquement renoncé, dans le respect des dernières volontés du chef défunt, à la succession au trône. Cette famille a tout simplement demandé que les ayants droit (le clan GODZO, première famille royale) reprennent leur trône royal. Cette volonté avait même été signifiée au Chef supérieur de l'Avé Togbui Fiaty de Kevé, aux Notables du Village de Dzolo et même par écrit au préfet Awou Kossi. Au 30 janvier 2017, date limite de dépôt des candidatures, deux noms ont été proposés par les familles Dowou et Ahiadjo. A la délibération, le conseil dans sa majorité, a porté son choix sur Ahiadjo Kwami Messan, l'un des arrières petits-fils du clan royal Godzo du village de Dzolo.

Ce même jour, après la désignation du chef canton constatée par un procès-verbal, un fait inattendu se produit. La famille Amaglo tourne casaque et affiche son intention de proposer dans les jours suivants un candidat. Les tenants de cette machination vont être vite connus. Le 27 février 2017, le conseil coutumier se rend à la préfecture de l'Avé pour déposer le procès-verbal de désignation du chef canton, lequel sera rejeté par le préfet qui dénonce des vices de forme, estimant que le chef doit être "désigné"

et "non élu" par les membres du conseil coutumier, une motivation qui relève d'une absurdité et d'une incongruité absolue au regard des dispositions législatives en la matière. Le conseil coutumier, le régent, les cadres et ressortissants de Dzolo, pour sauvegarder à tout prix la paix sociale et au nom du respect de l'autorité administrative, engagent plusieurs démarches pour une résolution paisible de la crise créée de toutes pièces par le préfet. La candidature de Amaglo Amah Midzodzi, représentante de la famille Amaglo, sera finalement admise. Le 23 mars, le conseil se réunit de nouveau pour statuer sur la désignation du chef canton. En fin de compte, c'est le sieur Ahiadjo Kwami Messan qui est de nouveau désigné. Le conseil va déposer le procès-verbal de cette désignation à la préfecture de l'Avé pour transmission au ministre de tutelle. De nouveau, le préfet Awou, en toute furie, rejette le document, étant donné que sa candidate favorite n'a pas été désignée. Par conséquent, il va exiger une reconstitution du Conseil coutumier en traitant certains membres de "corrompus" sans apporter un seul début de preuve de son accusation germée toute armée de sa tête. Trois personnes ressources seront intégrées au conseil sur instruction du préfet, mais le nouveau procès-verbal de la séance, chose curieuse, sera encore rejeté par le tout-puissant préfet Awou qui exige qu'une lettre motivée des quatre membres absents sur les quinze lors de la séance soit annexée au document. Ces derniers refusent volontairement d'obtempérer et ceci pour faire le jeu du blocage administratif du Préfet Awou Kossi. Quelques membres du conseil coutumier sont convoqués par le préfet. Celui-ci ordonne clairement au conseil coutumier d'annuler la désignation de Ahiadjo Kwami Messan, et de remplacer ce dernier par un membre de la famille Amaglo. Protestation immédiate du conseil coutumier qui déclare son choix définitif et irrévocable. Le procès-verbal de désignation du chef canton a été déposé dans la foulée au secrétariat de la préfecture. Le 03 avril 2017, dans une perspective d'intimidation, le préfet convoque à la gendarmerie le régent et quelques chefs de village, rencontre au cours de laquelle il prononce la nullité du procès-verbal déposé par le conseil coutumier, retournant ledit document à ses invités par l'entremise du chef de brigade. Le conseil coutumier a rencontré le 19 janvier 2018, pour exposition des faits, le directeur de la chefferie traditionnelle au Togo; celui-ci, indigné par les agissements mesquins du préfet, l'a joint par téléphone et lui a confirmé la légalité du conseil coutumier et de l'ensemble de son travail. Confronté au refus catégorique du préfet de recevoir le procès-verbal de désignation du chef canton et de l'admettre, le conseil coutumier a commis un huissier pour le lui signifier. Le zélé Awou va rejeter une fois de plus le document le 07 février 2018, mais

l'huissier va déposer ce document au secrétariat général de la préfecture. Pour des raisons de crédibilité et de transparence, le Conseil coutumier a même autorisé l'huissier à interroger chaque membre du conseil coutumier pour s'assurer de l'authenticité du contenu du document.

Le préfet Awou Kossi, dans une dernière tentative de légaliser un passage en force de sa "candidate chérie" qui s'est vue remplacer par le petit comptable de FUCEC, va verser dans une manœuvre de déformation systématique de l'histoire de Dzolo. En effet, d'après nos informations, en lieu et place du procès-verbal du conseil coutumier, il aurait transmis à son ministre un procès-verbal d'un conseil de trône fictivement constitué, courrier dans lequel il réécrit à sa manière l'histoire de Dzolo aux fins de soutenir son choix. Il affirme par exemple que Dzolo n'a connu une chefferie traditionnelle qu'à partir de 1926, l'année qui consacre l'intronisation du chef Amaglo Sadzo II, supprimant ainsi tout un pan de l'histoire d'avant et d'après l'arrivée des Allemands avec le règne sur plusieurs générations du clan Godzo depuis au moins 1720 selon l'histoire officielle enseigné dans les livres d'histoire du Togo.

Pour rétablir la vérité sur la Chefferie traditionnelle de la localité, le Conseil coutumier vient de saisir le Ministre Payadowa Boukpessi de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales d'un courrier comportant un mémo retraçant la vraie histoire de la chefferie traditionnelle du village.

LM

**Nous vous proposons le contenu de ce courrier dont notre rédaction a pu obtenir copie.**

Préfecture de l'Avé Dzolo, le 02 mars 2018

-----  
Conseil coutumier du canton de Dzolo  
La majorité des membres  
(10 sur 15)

-----  
Mémo

à l'attention de Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

LOME

Objet : Indignation de la population face à la déformation de l'histoire de Dzolo par le Préfet dans la cadre de la désignation du chef de canton

Excellence, Monsieur le Ministre,

Nous, membres du conseil coutumier du canton de Dzolo, venons par cette présente, vous livrer les raisons qui nous ont motivées, conformément à nos attributions et à nos us et coutumes, à désigner un nouveau chef canton de Dzolo, constaté par Procès-verbal en

date du 23 Mars 2017 qui devrait mettre fin à la régence mise en place par le procès-verbal en date du 19 février 2016.

Nous venons vous saisir du fait que le préfet outrepassa le rôle qui lui est assigné en s'immisçant dans l'histoire de la chefferie traditionnelle de Dzolo dont il ignore la quintessence. Il cherche à tout prix à imposer un chef traditionnel aux populations de Dzolo par le biais d'un conseil de trône créé de toute pièce par une famille de l'actuel chef défunt alors que plusieurs chefs issus de l'authentique clan royal ont eu à régner avant cette famille. Le préfet cherche à cautionner cette situation qui est en contradiction avec nos us et coutumes ainsi que les dispositions juridiques régissant la Chefferie traditionnelle au Togo.

Ayant déjà pris partie dans cette affaire, nous ne serions pas étonner qu'il essaye à tout prix de dénigrer, au niveau de sa hiérarchie, le travail du Conseil coutumier dont lui-même a reconnu la légalité et la légitimité auprès du Chargé de la Chefferie traditionnelle au Togo M. Ido le 19 Janvier 2018 en présence d'une délégation dudit Conseil dans les locaux du Ministère, au profit d'un conseil de trône qui n'a pas raison d'être, dans le cas précis de Dzolo. Cette manière de faire vise à amener le ministère à prendre une décision contraire à celle du Conseil coutumier légal, qui a l'assentiment de toute la population de par son travail dans le cadre de la mise en place de la régence. Pour le préfet de l'Avé et la famille du chef-défunt, notre village n'a connu qu'une véritable chefferie à partir de 1926, l'année qui consacre l'intronisation du Chef Amaglo Sadzo II. Si l'on admet que cette hypothèse est vérifiée, la question qu'on peut se poser est : peut-on avoir un chef « Sadzo N°2 » et « Sadzo N°3 » sans « Sadzo N°1 » ? Si la réponse est logiquement « non », Qui est alors « Sadzo N°1 » ?

Ce mémo vient à point nommé répondre à cette dernière question qui paraît simple mais en réalité complexe.

En effet, il est clair que ce comportement du préfet de l'Avé démontre que ce dernier pour des raisons inavouées, a préféré déformer l'histoire de la royauté de Dzolo. Il a préféré passer outre, le travail du conseil coutumier légalement constitué dont la liste des membres vous a été transmise par son entremise.

Excellence, Monsieur le Ministre,

Nous venons rétablir la vérité des faits historiques de la royauté du village de Dzolo, chef-lieu du canton de Dzolo dans la préfecture de l'Avé. Ceci vous permettra de connaître l'origine de la chefferie dans ce village, les raisons qui ont guidées le conseil coutumier à considérer le cas de Dzolo comme celui où deux familles ont eu à régner conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article 15 du décret n° 2016-028 PR du 11 mars 2016 portant modalités d'application de la loi n° 2007-002 du 8 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des

(Suite à la page 7)

## Chefferie traditionnelle dans la préfecture de l'ave (suite)

chefs traditionnels du Togo qui stipule: « au cas où, il n'existe pas de trône de chefferie, cas où plusieurs familles ont eu à régner..... »

Nous osons croire que c'est dans la recherche de la vérité des faits que le législateur a confié la désignation du chef traditionnel à un conseil coutumier composée de différentes personnes qui maîtrisent et connaissent l'histoire de leur localité depuis sa création.

On ne peut déformer facilement l'histoire de Dzolo, qui a su utiliser les vertus de la tradition orale sans citer les différents écrits en langue locale que certains de nos aïeux ont laissés. Il est démontré dans tous les annales que l'histoire de la chefferie reste intrinsèquement liée à l'histoire des localités administrées, surtout celles du peuple Ewé venus de Notsè.

### Histoire du village de Dzolo et de sa chefferie

Le village de Dzolo est fondé avant l'arrivée des allemands au Togo vers les années 1720, et revêt donc une existence de trois (3) siècles.

Avant l'arrivée des Allemands, les rois étaient en même temps des prêtres, gardiens des fétiches. Le fétiche dont il était question était un trône doté d'un pouvoir du nom de Togbui Zikpui (Trône des aïeux). Les prêtres de ce trône fétiche ne relèvent que d'un seul clan appelé clan « Godzo ». Le trône était adoré par les populations du village qui lui devaient dévotion et reconnaissance car elles le considéraient comme leur protecteur durant tout le périple de l'exode après la fuite du royaume d'Agbogbo à Notsè. Dans la croyance de l'époque, le trône fétiche seul pouvait les protéger dans les forêts qu'elles traversaient car étant à la merci des animaux sauvages.

Le Chef Gala issu du clan Godzo était le premier chef avec qui le trône fétiche était établi à l'emplacement actuel du village de Dzolo à partir de 1720 après les Chefs Ngo, Bake et Kôta-Messan, tous issus du clan Godzo, qui ont eu à conduire les populations de Dzolo lors de leur exode de Notsè. Le trône fétiche existe de nos jours à côté des différents trônes utilisés par les chefs successifs du clan Godzo notamment Gala, Koko, Sadzo, Agbolossou, Amedo puis Adabra et est établi depuis lors jusqu'à nos jours dans la Maison Centrale du grand Clan Godzo. Ils sont au niveau du couvent vaudou du village situé dans le quartier Djégoé.

Le clan Godzo est un ensemble de familles ayant le même aïeul. Le choix des chefs a toujours été dans ce clan depuis la création du village. Il est reconnu au village comme le clan royal. Au temps des chefs au trône fétiche, la Chefferie était l'émanation de la volonté de l'esprit qui animait le trône. L'esprit choisit son adepte et lui donne le pouvoir de chef protecteur. L'esprit du trône ne faisait seulement son choix que dans le clan Godzo comme c'est le cas dans toutes les pratiques du fétichisme où le trône fétiche ne choisit ses prêtres que dans la descendance de la toute première famille qui a eu à exercer son sacerdoce.

### La chefferie à l'époque de la colonisation Allemande, Anglaise/Française

Togbui Agbolossou était le Chef spirituel et en même temps Chef du village de Dzolo, qui était en place quand les colons allemands, arrivèrent dans le village

pour la première fois (Voire le manuscrit laissé par un Sage du village nommé Nathanael en 1953). Le lien a été créé et le temps que les Allemands aillent délivrer au niveau central un acte de reconnaissance et revenir au village, Agbolossou était décédé. Il fut succédé par son petit frère Amedo qui fut reconnu chef, au retour des Allemands. Après le règne de Amedo, ce fut Adabra Akpa, qui fut reconnu comme son successeur par un acte délivré par l'administration allemande au Togo (Confère l'histoire établie par écrit par un collègue de Sages en 2007 du vivant de Togbui Amaglo Sadzo III qui a lui-même été consulté lors du rétablissement de cette vérité historique au cours des activités marquant la célébration du Centenaire de l'Eglise évangélique presbytérienne de Dzolo. Cette célébration en 2007 prouve à suffisance que le village de Dzolo existe et dispose d'une administration locale comme tout village éwé, il y a plus d'un siècle). La reconnaissance du chef Adabra relevant toujours du Clan Godzo a fait démarquer, le statut de chef spirituel (X?mefia ou Glime Fia) à celui de chef reconnu par les Allemands (Yovo Fia) pour être plus conforme aux exigences de l'administration coloniale allemande en place.

### Le lien maternel entre le clan GODZO et la famille AMAGLO

En réalité, dans les us et coutumes du peuple éwé, il arrive que la chefferie soit confiée à un membre de la famille par un lien matrimonial, à l'issue d'un certain nombre de considérations au moment de l'organisation de la succession suite à la démission ou au décès d'un chef. Dans ce cas, en pays Ewé, le bénéficiaire "ad hoc" de la Chefferie est simplement considéré comme un "Gardien conjonctuel du Trône" en attendant le positionnement d'un véritable héritier patriarcal. Le village était devant ce cas d'espèce en 1926. La confiance que les familles cultivaient à cette époque ne peut présager des problèmes, au cas où la famille royale d'origine réclamerait sa propriété (trône). Le clan Godzo croyant que la famille Amaglo honorerait ses engagements au moment venu, a accepté que l'enfant de l'une de ses filles (neveu de Togbui Adabra et petit-fils de Togbui Amedo), soit couronné Chef. C'est ce qui fut fait par la désignation du Chef Amaglo Eklou Hendry dont le père biologique se nomme Tsikata Adzida originaire d'Ando, un village d'un canton voisin de Dzolo. Il est pris comme successeur d'Adabra qui avait entre-temps démissionné. En clair, le lien biologique de Amaglo Sadzo II depuis 1925 avec le Trône de Dzolo est tissé par le fait que sa mère biologique du nom de Xodemiso est issue du clan Godzo. C'est à ce moment que le trône royal est passé des mains du clan Godzo à celles des Amaglo venu rester à Dzolo suite à une succession matrimoniale à titre exceptionnel. Il est indiscutable que nous sommes en présence du cas de "gardien de Trône" et non d'un "Héritier parfait et indiscutable du Trône".

Le Chef Amaglo Sadzo II fut intronisé en 1926. Il est suivi par son fils (Amaglo SADZO III) en 1985 avec l'accord du clan Godzo en récompense des bonnes œuvres que son père a réalisées et suite à une sollicitation expresse de ce dernier adressée au clan Godzo dont l'un de ses fils, Martin Akpa (fils de l'ancien Chef Adabra Akpa) lui était désigné comme Secrétaire et un autre, Sam Ahondo

(petit-fils d'Adabra Akpa), lui était assigné comme porte-parole ou Dutsamigã. Il a fallu en toute confiance à ce dernier de mettre à la disposition du Chef Amaglo SADZO III, le document original de reconnaissance de Adabra, pour des formalités administratives, avant d'être reconnu par l'administration togolaise. Au début de cette affaire de succession, la famille Amaglo a vidé et fait disparaître des documents de la bibliothèque privée du Chef défunt, de peur que l'on ne découvre ce document qui pourrait compromettre leurs versions déformées de l'histoire de la chefferie que le préfet de l'Avé tente de relayer partout. Pourtant, le chef Amaglo Sadzo III de son vivant, reconnaissait la place du clan Godzo comme le clan royal de droit, raison pour laquelle il n'a pas trouvé d'inconvénient pour se faire entourer des membres de ce clan pour l'appuyer dans l'administration du village. C'est pour cela d'ailleurs, que les reliques sacrées servant aux cérémonies d'intronisation des Chefs du Village en l'occurrence le Trône sacré, sont détenues par le clan Godzo qui les garde jusqu'à ce jour.

### L'origine du nom du trône Sadzo

Le nom Sadzo donné au trône lorsque le Clan Godzo a confié la chefferie à un de ses neveux (chef Amaglo Sadzo II), fils d'une fille Godzo, n'était pas conforme à l'ordre de succession. Depuis la création du village de Dzolo, ce n'est pas Sadzo qui fut le premier chef de village. Sadzo était en réalité le troisième Chef et prêtre des fétiches du village à son emplacement actuel. L'opinion avait jugé bon d'honorer le nom de cet ancien Chef, en donnant son nom au successeur du Chef Adabra Akpa car la mère de Amaglo Sadzo II est une descendante directe de ce Chef, un patriarche issu du clan Godzo. C'est d'ailleurs pourquoi, à cette époque de la colonisation française (1926), on ne pouvait qu'affecter le nombre 2 à ce nom de trône pour montrer que Amaglo Sadzo II n'était pas le premier chef du village de Dzolo.

Si l'on devrait respecter l'ordre de succession au trône depuis la création du village, le Chef Amaglo Sadzo II devrait être nommé : Gala VI. Mais comme cela se fait, partout en Afrique et particulièrement en pays ashanti, d'où plusieurs milieux Ewe ont hérité certaines pratiques au niveau de la Chefferie, un nouveau Chef intronisé peut prendre le nom d'un des patriarches qui a eu à régner avant lui pour des considérations qui lui sont propres. Et les décomptes se font à partir de ce patriarche. L'histoire récente du Maroc illustre parfaitement cette pratique car l'ancien roi s'appelait Hassan II mais son successeur direct qui se trouve d'ailleurs à être son fils, a choisi le titre royal d'un autre patriarche pour se faire appeler Mohamed VI. Ceci illustre parfaitement le cas du village de Dzolo où Eklou Amaglo Hendry qui a succédé à Adabra Akpa a choisi de prendre le nom du grand-père de sa mère biologique, qui, faut-il le préciser, est l'un des patriarches du Clan Godzo.

Mais s'il faut respecter l'ordre de succession, depuis l'arrivée des allemands, en comptant par Agbolossou, Amedo et Adabra, la famille Amaglo devrait être le quatrième chef. (Confère l'raison funèbre lue à l'occasion des funérailles du chef AMAGLO Sadzo II).

### Le lien royal du choix actuel du conseil coutumier

Comme c'est dit précédemment, le clan Godzo est un ensemble de familles ayant le même aïeul. Comme cela est de coutume dans nos sociétés africaines, la descendance d'un clan peut regorger de plusieurs familles de noms différents. Le lien patriarcal garde son essence de par l'organisation au sein du clan. La personne désignée actuellement par le conseil coutumier et dont les dossiers sont transmis au préfet pour sa hiérarchie est un arrière-petit-fils de l'aïeul Godzo. Le grand-père de l'intéressé se nomme Ahiadjo, un des fils de Wodui, qui fut le benjamin de la fratrie d'Agbolossou, premier chef rencontré par les colons allemands mais malheureusement décédé avant la remise du document administratif devant le consacrer. Le père de l'ancien Chef Adabra, le patriarche Kpogli et le patriarche Wodui ascendant et arrière-grand-père de M. Ahiadjo Kwami Robert (choix du conseil coutumier), étaient des frères consanguins, fils d'un même père nommé Agbo lui-même descendant direct du Grand Patriarche Godzo.

### Excellence, Monsieur le Ministre,

Voilà présenté en condensé, l'histoire de notre localité. Il ne s'agit pas d'un jeu où on additionne les chiffres affectés au nom Sadzo II et III, pour conclure que l'histoire de la chefferie a commencé en 1926. Le village de Dzolo n'est pas fondé en 1926 et ce n'est pas en cette année qu'il a connu son organisation politique et sociétale. Le simple fait que l'Eglise évangélique presbytérienne ait célébré en 2007, le centenaire de son implantation à Dzolo démontre qu'en 1907, c'est-à-dire deux décennies avant la chefferie de Amaglo Sadzo II, il y avait une communauté organisée qui existait dans cette partie du Togo (la préface du document relatif à ce centenaire a reconnu le règne des chefs du clan Godzo). C'est une pure invention de faire croire à l'opinion que la Chefferie de Dzolo a commencé avec le règne de la famille Amaglo en 1926 et de déclarer que le Trône n'a jamais quitté cette famille royale car aujourd'hui le village se prépare à célébrer le Tricentenaire de sa création comme cela est enseigné dans toutes les écoles du Togo.

Aujourd'hui, plusieurs vestiges, reliques ainsi que les récales marquant l'autorité sous lesquels les chefs du clan Godzo, ont travaillé existent. Aussi, le Président des Chefs Traditionnels de la préfecture de l'Avé, Togbui FIATY, constitue-t-il une personne ressource dans le récit des faits mentionnés.

Les raisons qui nous poussent aujourd'hui, à vous adresser d'urgence ce deuxième memorandum après celui en date du 12 avril 2017 qui vous faisait part des péripéties qui ont jalonné ce processus de désignation sont les suivantes :

Le préfet de l'Avé M. Awou Kossi continue à garder le procès-verbal de désignation du nouveau chef canton qui lui a été transmis par voie d'huissier le 07 février 2018 ; ceci après avoir refusé à maintes reprises de réceptionner le procès-verbal pour transmission à sa hiérarchie depuis le 27 février 2017.

La patience affichée des populations qui réclament un chef en leur tête en remplacement du chef défunt. L'information qui nous est parvenue par le biais du préfet de l'Avé, au début des problèmes rencontrés dans cette affaire,

(Suite à la page 7)

Le Messenger

**La Chorale ACJH**  
de la Paroisse St Antoine de Padoue de Hanoukopé



**CONCERT**  
**Veillée**

**Chantons Pâques**

**07 avril 2018 | 15<sup>h</sup> à Agora Senghor**

**ENTRÉE** | 5.000F  
3.000F  
2.000F

**Invités**  
VAÏDA  
Association  
Jeunesse Chrétienne  
d'Agoè-Nyivé  
Union Choeur des Anges  
Groupe Artistique Ourias

**Infoline :**  
+228 90 98 89 57  
89 02 52 33  
90 16 87 36

**POINTS DE VENTE :** Secrétariat de la Paroisse St Antoine de Padoue de Hanoukopé - RADIO MARIA TOGO

## Chefferie traditionnelle dans la préfecture de l'ave (suite)

serait que le ministère initiera une rencontre afin de mieux comprendre les raisons qui ont motivé le choix de la personne désignée comme nouveau chef canton de Dzolo. Cette information a été confirmée à l'issue d'une rencontre que le conseil coutumier a eu avec le directeur de la chefferie traditionnelle M. Idoh, le 19 Janvier 2018 (rencontre au cours de laquelle le Préfet de l'Avé a reconnu la légalité du Conseil Coutumier); ce qui n'a pas été fait, du fait de votre agenda surchargé, d'après ce dernier.

Cette initiative que nous apprécions devrait permettre aux différentes parties se réclamant de lignée royale, de par l'histoire de Dzolo, à apporter chacun des arguments et pièces justificatifs pouvant confirmer ou infirmer le choix du conseil coutumier légalement mis en place.

Des messages d'intoxications sont ventilés par le préfet dans la population qui dit soupçonner des pratiques de corruption des membres du conseil coutumier. Ces allégations mensongères sur les personnes qui composent le conseil coutumier n'est pas arrivé à ternir l'image et le respect que la population a envers le conseil coutumier; Les membres du conseil coutumier composé, pour la plupart de chef de quartiers et de villages ne sauraient accepter ce dénigrement par rapport à leur statut. Ils voudraient porter à la connaissance du ministre qu'ils condamnent fermement ces allégations non-fondées et ce comportement qui dénote le manque de

respect envers les chefs et le mépris qu'il a envers nos us et coutumes et leurs garants légaux.

Les populations du village ainsi que les ressortissants à travers le monde entier, considèrent ces actes du préfet comme une ingérence malencontreuse, inadmissible et inacceptable dans l'histoire de la chefferie de Dzolo et n'entendent pas céder à cette méthode cavalière de procéder, dont les résultats auraient pu, depuis longtemps, provoquer des troubles, n'eût été l'intervention des associations des cadres et ressortissants du village appelé à plusieurs reprises à la rescousse par les Sages du village.

Excellence, Monsieur le Ministre,

Avec votre indulgence et afin d'éviter des situations conflictuelles aux conséquences imprévisibles, qui pourront nuire à la cohésion sociale du village de Dzolo, nous venons vous prier humblement de convoquer cette rencontre tant attendue entre les protagonistes pour rétablir la vérité des faits historiques et démontrer la légalité des actes posés par le Conseil coutumier. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos considérations distinguées.

POUR LA MAJORITE DES MEMBRES  
DU CONSEIL COUTUMIER



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,  
**PAYEZ** facilement l'IRTR  
à partir de votre mobile



**\*145\*6\*5\*2#**

**\*145#**

Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

(Exemple : TG \*\*\*\* BG)

Vous recevez la notification d'imposition  
précisant le montant à payer

Confirmez le paiement

Saisissez votre code secret de compte TMoney  
pour valider la transaction

Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de l'opération.



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg